

Plan de lutte contre L'intimidation et La violence à l'école (Évaluation annuelle des résultats) 2021/2022



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Sainte-Anne 024

Date : 4 mai 2022

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017			
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
<p>Poursuivre les objectifs des dernières années</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Agir en prévention par le biais de SCP. ✚ Informer les élèves, les parents et le personnel sur le sujet. ✚ Faire connaître les moyens et les outils à utiliser lorsque se vit une situation d'intimidation. ✚ Améliorer nos interventions directes. 			★
<p>Ajouts de l'an dernier:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Refaire le sondage sur les perceptions des élèves et du personnel. Établir des liens avec le nouveau projet éducatif. ✚ Compléter et bonifier le matériel à utiliser pour les ateliers ✚ Poursuite des conseils de coopération dans l'école 		★	★

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

De façon générale, toutes les mesures de prévention ont été mises en place et elles ont porté fruit.

L'école est une école SCP ce qui fait qu'une grande partie du travail en est facilité.

Des ateliers dans tous les groupes et des rencontres individuelles liés à la prévention ont eu lieu tout au long de l'année et selon les besoins.

En maternelle nous avons poursuivi les ateliers sur l'intimidation et le programme *Petit Loup*

Les ateliers : Les 4 accords Toltèques ont été bonifiés avec de nouveaux ateliers aux maternelles par les TES

Maintien du langage commun des 4 accords Toltèques dans les niveaux primaires.

Implantation du conseil de coopération à la maternelle.

Poursuite des conseils de coopération en classe avec le support des TES.

La collaboration, la rapidité des interventions et les retours avec les parents sont très appréciés des parents.

Pièce de théâtre sur l'intimidation face à la différence.

Ateliers petits Samourais.

Ateliers Hors Piste

3^e cycle Ateliers justice alternative

Les modalités de signalement et de consignation :

Les moyens indiqués ont été utilisés.

Les signalements ont été traités rapidement et de façon satisfaisante.

Nous avons gardé le même système de consignation des plaintes dans l'école que l'an dernier. (MÉMO)

Les signalements sont compilés dans l'outil de la CS (Mémo).

Les mesures éducatives et de sanction et les mesures de soutien :

Les protocoles établis ont été appliqués au niveau des sanctions.

Des rencontres en sous-groupes ont été faites pour aider certains groupes d'élèves.

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Travail de collaboration avec la psychoéducatrice du secteur dans certains dossiers.
Intervention préventive avec policier éducateur.

Les difficultés rencontrées :

Le manque de temps et contraintes reliées aux mesures sanitaires pour les intervenants pour faire plus d'ateliers sur les habiletés sociales au deuxième et troisième cycle. (COVID).
Roulement du personnel en raison de la COVID.
Impossibilités de libération des enseignants.
Composer avec les différentes réalités méthodes éducatives du milieu.

Les éléments facilitants :

La mobilisation du personnel dans le programme SCP.
La cohésion dans les pratiques éducatives liées au désir d'enseigner explicitement les comportements attendus.
Le soutien de la psychoéducatrice de la mesure Agir tôt.
Les mesures qui s'arriment au projet éducatif.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Une vision commune, une meilleure compréhension des différents concepts (intimidation, conflits) et des différents rôles (victime, intimidateur, témoin) ✚ Cohésion dans les interventions et prise en charge rapide et partagée des situations afin d'en éviter 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure connaissance, chez les élèves, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation ✚ Rôle plus actif des témoins de situations de violence et d'intimidation ✚ Développement du lien de 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure compréhension, chez les parents, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation ✚ Sentiment de sécurité : retour rapide des communications et des suivis 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Collaboration entre les intervenants de la protection de la jeunesse ✚ Collaboration avec les policiers et l'école

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

<p>l'escalade</p> <ul style="list-style-type: none"> + Poursuite de la mise en application d'interventions positives, éducatives plutôt que simplement punitives. + Collaboration accrue et concertée entre les différents intervenants. 	<p>confiance entre les élèves et les intervenants (titulaires ou non)</p> <ul style="list-style-type: none"> + Utilisation du dialogue au lieu de gestes de violence. + Élèves actifs lors des temps non structurés. + Plus grande variété d'activités aux récréations et aux SDG. 	<p>(enseignants, TES, personnel et direction)</p> <ul style="list-style-type: none"> + Une meilleure réceptivité face aux interventions : développement du lien de confiance entre les parents et les intervenants (enseignants, TES, service de garde et direction), assurance d'un suivi. 	
--	---	--	--

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- ✚ Poursuite du programme SCP en s'assurant un comité actif.
- ✚ Assurer le conseil de coopération dans chacune des classes.
- ✚ Assurer la présence d'une éducatrice spécialisée aux récréations afin de soutenir l'intervention et d'assurer un meilleur suivi.
- ✚ Rencontrer et donner de la formation aux nouveaux intervenants dès le début de l'année.
- ✚ S'assurer dans la mesure du possible la continuité des récréations animées et actives.
- ✚ Poursuivre l'intégration des apprentissages faits dans la gestion de conflits lors ateliers sur les 4 accords toltèques.
- ✚ Offrir dès le début de l'année des activités diverses et structurées selon les intérêts des élèves lors des dîners et au SDG en après-midi.
- ✚ Administrer les sondages pendant l'année et recommander des modifications en lien avec les résultats.
- ✚ Poursuite du programme Hors Piste



*Ça Vaut le C♥up
d'agir ensemble !!!*

L'évaluation du plan de lutte de l'école **Sainte-Anne** sera approuvée par Conseil d'Établissement pour l'année 2021/2022, le 24 mai 2022.

Marieve Lapointe
Directrice adjointe



Michèle Cloutier
Directrice